



Communiqué du 13 avril 2024 – Tradition des Vierges Pèlerines

Chers frères et sœurs, chers Romanistes ! In hoc Signo Vinces !

Loués soient les Saints Cœurs de Jésus, de Marie et de Joseph ! Qu'ils vous apportent la Paix !

La tradition de nos pères était que lors du mois dédié à Marie, le mois de mai, une statue de la Vierge circulait de familles en familles et qu'une prière commune était organisée dans chaque foyer où Elle s'arrêtait, à travers un chapelet ou à travers toute dévotion mariale.

Notre Dame devant renaître et retrouver sa splendeur comme Reine de France et Reine de l'Eglise, l'Ordre Romain propose que toutes les familles suivant la mission puissent accueillir la statue la Vierge de la Réparation. Consacrons nos familles, nos refuges, nos communautés, nos lieux de prières, nos âmes à la Mère Corrédemptrice, Elle qui est notre avocate et la Médiatrice de toutes les Grâces. En accueillant le Cœur de Marie, nous accueillons la nouvelle Arche d'Alliance, plus sainte que la première car Elle a renfermé le divin, le portant dans son sein maternel avec tant d'Amour.

Nous vous aimons, maman Marie ! Nous vous voulons régner sur la France, sur l'Italie, sur l'Eglise, sur l'Angleterre et sur nos cœurs ! Venez marquer nos pauvres cœurs de votre flamme d'Amour, que nous brûlions d'Amour à votre exemple pour avancer toujours plus sur les pas du divin Rédempteur votre Fils.

Marie, Madone de la Réparation, ma Mère, ma Confiance, mon Espérance et mon Salut, Priez sans cesse pour nous qui avons recours à vous !

Le secrétariat de l'Ordre Romain de Marie Reine de France

